

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 07/03/2024

PANORAMA CHIFFRÉ SUR LA SITUATION DIFFÉRENCIÉE DES FEMMES ET DES HOMMES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Inscrite dans le préambule de la Constitution, l'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu social et économique. La production et la diffusion de statistiques et d'études sexuées sont essentielles pour comprendre la situation différenciée des femmes et des hommes, pour mesurer l'action publique et guider ses priorités et son action.

Résultat d'un partenariat entre l'Insee et le ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, un panorama complet et inédit vient d'être publié jusqu'à l'échelon départemental autour de cinq thématiques : Démographie, Enseignement-éducation, Conditions de vie, Travail-emploi et Salaires.

Cette publication, mobilisable par toutes et tous, pourra utilement éclairer l'action et la réflexion des services déconcentrés de l'État, des collectivités locales, des entreprises, des associations et du grand public pour aller plus loin vers l'égalité entre les femmes et les hommes.

30 % des familles monoparentales en situation de pauvreté

En 2020, dans la région, 7,2 % des femmes de 25 à 34 ans et 15 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 0,9% et 3,7 % des hommes.

Alors qu'en 2021, 13,3 % de la population de la région vit sous le seul de pauvreté, c'est le cas de 30 % des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme (14,8 % et 30,6 % dans le Rhône).

Des femmes plus diplômées, mais moins présentes sur le marché du travail et moins bien rémunérées

En 2020, dans la région, entre 15 et 24 ans, 31,3 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur contre 22,9 % des hommes (37,6 % contre 28,1 % dans le Rhône). Pour autant, elles sont moins présentes sur le marché du travail avec un taux d'activité de 73,2 % contre 78,4 % pour les hommes (71,7 % contre 77,9 % dans le Rhône), l'écart entre les hommes et les femmes augmentant avec le nombre d'enfants.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans la région atteint 26 312 euros contre 31 314 euros pour les hommes (28 808 euros et 34 018 euros dans le Rhône).

Des métiers encore très genrés

De manière générale, les femmes occupent moins souvent des emplois de cadre (17,5 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 24,9 % dans le Rhône) que les hommes (23,3 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 31,9 % dans le Rhône).

Les familles de métiers les plus souvent occupées par les femmes dans la région sont agents d'entretien (6,3 % des femmes en emploi), enseignants (5,4 %) et aides soignants (5,3 %) , tandis que les hommes sont le plus souvent conducteurs de véhicules – engins BTP (5,0 %), ouvriers qualifiés du second œuvre bâtiment (3,7 %), techniciens de maintenance (3,6 %).

La parité pour les élus locaux progresse lentement

La parité progresse avec 43,4 % de femmes dans les conseils municipaux, mais lentement avec seulement 22,1 % de femmes maires dans la région (46,7 % et 24,7 % dans le Rhône).

Focus sur quelques évènements organisés à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes :

8 MARS | Lancement du « Mixité tour » régional à l'occasion de la matinée « Mesdames, ne restez pas sur la touche » à la Ruche industrielle à Vénissieux

Des évènements avec kiosques, démonstrations, simulations seront proposés pendant le mois de mars dans les départements de la région pour que des femmes à la recherche d'un emploi puissent découvrir des métiers traditionnellement occupés par des hommes : bâtiment, travaux publics, transport, industrie...

9 MARS | Matinée débat sur « La mixité dans les ligues et les comités régionaux sportifs en Auvergne-Rhône-Alpes » au Lou Rugby à Lyon

Dans 4 ans, les ligues et comités régionaux sportifs devront atteindre la parité femmes/hommes dans leurs comités directeurs. Cette matinée débat permettra de présenter l'état des lieux en 2024 et d'échanger sur les actions concrètes à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif ambitieux.

Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes

Benoît GAILLET
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr
Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème
En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69